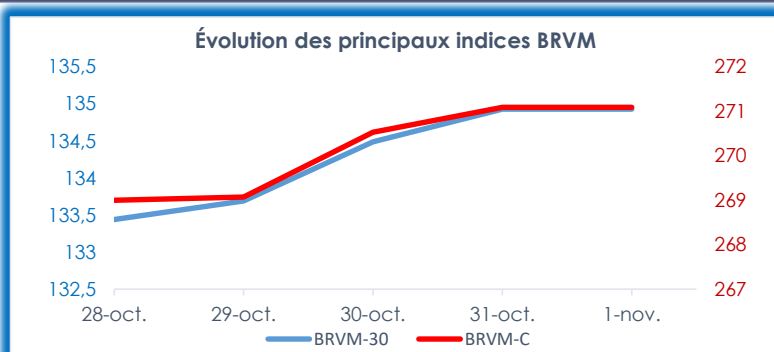


DONNÉES DU MARCHÉ



Plus fortes hausses

| Titres | Séance du 25-oct.-24 | Séance du 1-nov.-24 | Var. en % |
|---------------|----------------------|---------------------|-----------|
| NESTLE CI | 7 100 | 7 875 | 10,9% |
| SUCRIVOIRE CI | 785 | 860 | 9,6% |
| SICABLE CI | 1 020 | 1 100 | 7,8% |
| SIB CI | 6 680 | 7 200 | 7,79% |
| SICOR CI | 3 000 | 3 225 | 7,50% |

Évolution du marché des actions de la BRVM sur la semaine

| Indicateurs | 25-oct.-24 | 1-nov.-24 | Var. en % |
|--------------------------|-------------------|-------------------|-----------|
| Capitalisation boursière | 9 279 158 668 524 | 9 444 402 746 760 | ▲ 1,78% |
| Val. échangée | 3 969 913 328 | 8 693 638 392 | ▲ 118,99% |
| Nbre de titres échangés | 2 372 825 | 3 788 113 | ▲ 59,6% |
| BRVM-C | 266,90 | 271,09 | ▲ 1,57% |
| BRVM-30 | 132,32 | 134,93 | ▲ 1,97% |

Plus fortes baisses

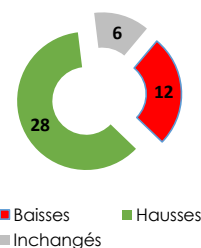
| Titres | Séance du 25-oct.-24 | Séance du 1-nov.-24 | Var. en % |
|------------|----------------------|---------------------|-----------|
| SMB CI | 13 300 | 12 230 | -8,04% |
| SOLIBRA CI | 16 500 | 15 500 | -6,06% |
| BOA MALI | 2 145 | 2 045 | -4,66% |
| UNIWAX CI | 460 | 440 | -4,34% |
| SETAO CI | 670 | 650 | -2,98% |

Source : brvm.org

TOP 5 des titres les plus actifs sur la semaine

| En termes de valeur | | En termes de volume | |
|---------------------|----------------------------------|---------------------|----------------------------|
| Titres | Valeurs des transactions en FCFA | Titres | Nombre de titres transigés |
| SGB CI | 6 654 103 105 | ETI TOGO | 3 017 212 |
| NESTLE CI | 430 783 825 | SGB CI | 344 635 |
| SITAB CI | 341 023 280 | NESTLE CI | 56 186 |
| SMB CI | 252 396 805 | CFAO MOTORS CI | 53 712 |
| BOA CI | 178 618 335 | SITAB CI | 48 766 |

Évolution générale des titres



Marchés étrangers (Afrique)

| Indices | 25-oct.-24 | 1-nov.-24 | Var. en % |
|------------------|------------|-----------|-----------|
| GHANA GSE-CI | 4 369,03 | 4 529,30 | ▲ 3,7% |
| NIGERIA NSE | 99 448,91 | 97 432,02 | ▼ -2,0% |
| KENYA NSE | 115,49 | 119,33 | ▲ 3,3% |
| TUNISIE TUNINDEX | 9 814,81 | 9 857,86 | ▲ 0,4% |
| MAROC MASI | 14 181,53 | 14 269,96 | ▲ 0,6% |

Cours des matières premières

| Matières premières | 1-nov.-24 | Var. 1Janv |
|-------------------------|-----------|------------|
| Pétrole BRENT USD/Baril | 74,17 | -5,6% |
| Cacao USD/Tonne | 7 321,00 | 74,5% |
| Sucre USD/lb | 22,07 | 7,2% |
| Coton USD/lb | 70,17 | -13,4% |
| Caoutchouc USD/kg | 2,20 | 31,7% |

Source : Bloomberg / ABC Bourse / African markets / Investing.com

Semaine 44 : "Les publications financières stimulent le marché"

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières a poursuivi sa progression en semaine 44, enregistrant une deuxième hausse consécutive. L'indice composite, sur quatre jours de cotation, est resté en territoire positif, clôturant à 271,09 points, soit une hausse de 1,57 %.

Cette dynamique a été soutenue par de nombreuses publications financières, particulièrement les 30 et 31 octobre, qui ont favorisé un repositionnement à l'achat de la part des investisseurs. Au total, 28 valeurs ont terminé la semaine en hausse par rapport à la semaine précédente. L'action **ORANGE CI** a notamment progressé de 3,27 %, atteignant 15 800 FCFA, grâce à ses solides résultats financiers du premier semestre 2024.

NESTLE CI se classe en tête des cinq meilleures performances de la semaine, avec une hausse de 10,9 % à 7 875 FCFA. Cette progression est due à un dynamisme soutenu de ses activités, qui s'est traduit par une augmentation de 52 % de son résultat net pour le deuxième trimestre. Cette annonce a fortement suscité l'intérêt des investisseurs.

Le cours de l'action **SUCRIVOIRE CI** a également été boosté par les performances financières du 1^{er} semestre. Le résultat net est passé d'une perte de 8 milliards FCFA en juin 2023, à un bénéfice de 10 milliards FCFA en fin juin 2024. L'action se positionne à la deuxième place du top 05 avec une hausse de 9,6% à 860 FCFA.

Les titres **SICABLE CI** (+7,8% à 1100 FCFA) **SIB CI** (+7,79% à 7200 FCFA) et **SICOR CI** (+7,5% à 3225 FCFA), complètent le top 05.

Du côté des cinq plus fortes baisses de la semaine, **SMB CI** enregistre la plus importante décote, avec une chute de 8,04 % à 12 230 FCFA. Cette baisse est due à une sanction des investisseurs, motivée par un résultat net en recul de 45 % au premier semestre 2024.

SOLIBRA CI suit, ayant également été pénalisé sur le marché après des résultats décevants. Son résultat net a diminué de 8 %, atteignant 10,16 milliards FCFA en fin juin.

Les autres actions figurant parmi les cinq plus grandes baisses de la semaine sont **BOA MALI** (-4,66% à 2045 FCFA), **UNIWAX CI** (-4,34% à 440 FCFA), et **SETAO CI** (-2,98% à 650 FCFA).

Côte d'Ivoire : La Côte d'Ivoire a été placée sous surveillance renforcée par le Groupe d'Action Financière (GAFI), rejoignant la « liste grise » en raison de lacunes stratégiques dans son système de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Cette décision, annoncée lors de la plénière du GAFI du 23 au 25 octobre 2024, intervient malgré les efforts ivoiriens pour combler ces faiblesses.

Depuis le rapport d'évaluation mutuelle de juin 2023, la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès sur plusieurs recommandations du GAFI et s'est engagée à continuer de travailler avec l'organisme pour renforcer ses mesures LBC/FT. Le pays a déjà mis en place diverses actions, notamment des lois sur les transactions financières, un comité interministériel pour coordonner les initiatives, et des évaluations régulières par des organisations internationales comme le FMI et le GIABA.

En 2023, la Côte d'Ivoire a obtenu un score de 40/100 à l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International, en amélioration par rapport à 2022. Lors de la plénière, l'Algérie et l'Angola ont également été ajoutés à la liste grise, tandis que le Sénégal en a été retiré.

Ghana : L'Institut de recherche statistique sociale et économique (ISSER) du Ghana a révisé ses prévisions de croissance économique pour 2024, estimant un taux de 4,5 %, supérieur aux 4 % projetés par le FMI. Peter Quartey, directeur de l'ISSER, s'est montré optimiste, tout en insistant sur la nécessité de prudence budgétaire et d'investissements stratégiques, notamment dans l'agriculture et l'industrie, pour créer des emplois grâce à ces secteurs à forte intensité de main-d'œuvre.

Développement de l’Afrique subsaharienne : les États de l’AES classés parmi les pays riches en ressources naturelles par le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) a publié l’édition d’octobre 2024 de son rapport intitulé “Perspectives économiques régionales : Entre réformes et grandes espérances”. Concernant les pays riches en ressources naturelles en Afrique subsaharienne, il en ressort que le développement est entravé par plusieurs facteurs.

Est considéré comme pays riche en ressources naturelles par le FMI tout pays dont les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger, regroupés au sein de l’Alliance des États du Sahel (AES), en font partie, aux côtés de 14 autres pays africains. C’est ce que révèle l’institution de Bretton Woods à travers son rapport intitulé “Perspectives économiques régionales : Entre réformes et grandes espérances”, édition d’octobre 2024.

Cependant, ces pays restent confrontés à plusieurs obstacles entravant leur développement. L’Afrique subsaharienne dans sa globalité vit un contexte économique complexe impliquant des progrès et des vulnérabilités macroéconomiques persistantes. Parmi les facteurs freinant le développement de ces pays, il en ressort une croissance faible et inégale. En effet, la croissance des pays de l’AES progresse à un rythme deux fois inférieur à celui du reste de la région, projetée à 3,6 % en 2024, avec une modeste reprise attendue pour 2025. Cette situation est en partie liée aux conflits, à l’insécurité et au resserrement macroéconomique en cours au Sahel. Particulièrement pour le Mali, la faible croissance est aggravée par des pénuries d’électricité plus généralisées.

En Afrique Subsaharienne, plusieurs pays sont confrontés à des conditions de financement, tant intérieures qu’extérieures, difficiles, ce qui constitue un véritable obstacle à leur développement. Les pays de l’Afrique qui ont pu lever des fonds cette année sur le plan international à travers des euro-obligations ont été confrontés à des rendements élevés, variant de 7,6 % à 10,7 %, contre une moyenne pondérée de 6,75 % entre 2015 et 2019, avant la pandémie de COVID-19. À cette situation s’ajoute la fragmentation géopolitique, qui a créé des obstacles à l’aide extérieure, notamment en raison des crises sociopolitiques dans ces pays ; bien que cet apport extérieur fût déjà en baisse par rapport au PIB. Malgré la promesse de la Chine d’apporter un financement de 51 milliards de dollars, soit environ 25 500 milliards de FCFA, à l’Afrique sur trois ans lors du Forum sur la coopération sino-africaine en septembre dernier, cela reste insuffisant, représentant environ 2,5 % du PIB de la région.

Par ailleurs, le rapport souligne la complexité de l’interaction entre pauvreté, manque de débouchés et mauvaise gouvernance, exacerbée par les augmentations rapides du coût de la vie. Cela alimente frustration sociale et pressions politiques, rendant difficile la mise en œuvre des réformes. Les pays de l’AES ont tous connu des épisodes de fragilité politique et d’agitation sociale, notamment des coups d’État s’ajoutant au terrorisme qui sévit depuis plusieurs années. Ces situations rendent difficile la mise en œuvre des mesures d’ajustement et de réforme.

Horonya finance

OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

Marché monétaire (opérations du marché d'adjudication de la BCEAO pour la semaine à venir)

- **Le 08-11-2024** : émission simultanée du Niger, deux BAT (03 mois et 12 mois) pour un montant de global **20 milliards FCFA**

Marché primaire

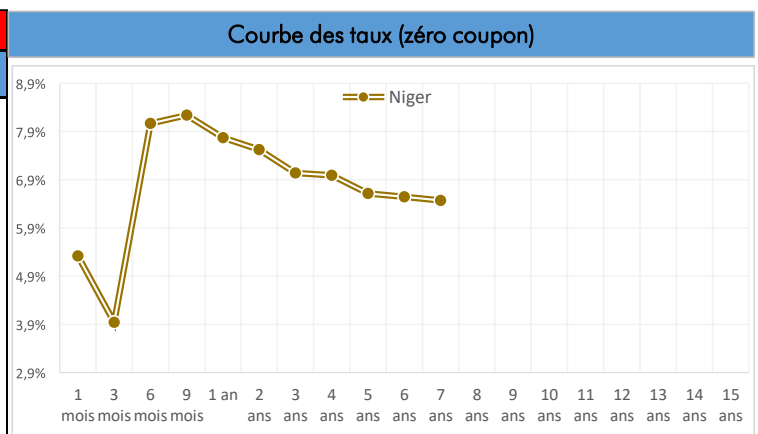
Du 24 octobre au 14 novembre 2024 : emprunt obligataire du Trésor Public du Burkina Faso pour un montant de **100 milliards FCFA** en 02 tranches :

- A sur une durée de **05 ans** au taux d'intérêt de **6,5%** avec **02** ans de différé
- B sur une durée de **08 ans** au taux d'intérêt de **6,8%** avec **03** ans de différé

Le montant unitaire de l'obligation est de **10 000 FCFA** avec une périodicité de remboursement **semestrielle** du capital

Tableau récapitulatif des taux des émetteurs du Marché des Titres Publics (Taux zéro coupon)

| Maturité | Benin | Burkina Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo |
|----------|-------|--------------|---------------|---------------|-------|-------|---------|------|
| 1 mois | | | 4,9% | | 4,9% | 5,3% | 3,3% | |
| 3 mois | 5,97% | 7,4% | 6,9% | 7,8% | 8,0% | 3,9% | 5,7% | 6,9% |
| 6 mois | 7,29% | 7,8% | 6,7% | 9,5% | 8,9% | 8,1% | 7,2% | 7,5% |
| 9 mois | 7,58% | 9,1% | 7,3% | 9,4% | 5,2% | 8,2% | 7,8% | 5,1% |
| 1 an | 7,19% | 8,5% | 6,6% | 8,8% | 8,8% | 7,8% | 7,4% | 7,8% |
| 2 ans | 7,22% | 8,7% | 7,1% | 9,3% | 9,3% | 7,5% | 6,4% | 4,5% |
| 3 ans | 7,33% | 9,1% | 7,4% | 10,0% | 10,0% | 7,0% | 7,6% | 7,7% |
| 4 ans | 6,97% | 8,7% | 7,4% | 9,1% | 9,3% | 7,0% | 7,6% | 7,3% |
| 5 ans | 6,20% | 7,6% | 7,4% | 8,3% | 8,5% | 6,6% | 7,6% | 7,8% |
| 6 ans | 5,79% | 7,8% | 7,5% | 7,6% | 7,4% | 6,5% | 6,4% | 5,4% |
| 7 ans | 4,78% | 7,1% | 7,5% | 6,9% | 6,2% | 6,5% | 5,2% | 6,0% |
| 8 ans | 5,02% | 6,8% | 7,4% | | | | 5,3% | 5,9% |
| 9 ans | 5,06% | 6,3% | 7,2% | | | | 5,3% | 5,8% |
| 10 ans | 5,10% | 5,7% | 7,1% | | | | 5,4% | 5,6% |
| 11 ans | | | | | | | 5,5% | 5,7% |
| 12 ans | | | | | | | 5,6% | 5,8% |
| 13 ans | | | | | | | 5,7% | 5,9% |
| 14 ans | | | | | | | 5,9% | 6,0% |
| 15 ans | | | | | | | 6,0% | 6,0% |



Le trading saisonnier

Le trading saisonnier, également appelé trading basé sur les saisons ou les cycles saisonniers, est une approche de trading qui se fonde sur des schémas récurrents et prévisibles dans les marchés financiers. Ces schémas sont souvent liés à des événements, des saisons, des cycles économiques ou d'autres facteurs saisonniers qui influencent les prix des actifs.

Les traders saisonniers utilisent l'analyse historique des données pour identifier ces tendances saisonnières et anticiper les mouvements futurs des prix. Certaines industries, marchés et produits sont particulièrement sensibles aux saisons. Par exemple, les marchés agricoles, comme les céréales ou les matières premières agricoles, peuvent être influencés par les récoltes et les variations saisonnières de l'offre et de la demande. De même, les fêtes de fin d'année peuvent avoir un impact sur les marchés de la vente au détail.

Voici quelques étapes courantes dans l'approche du trading saisonnier :

1. Collecte de données historiques : les traders saisonniers collectent des données sur les performances passées des actifs, en tenant compte des variations saisonnières.
2. Identification des tendances : En analysant les données, les traders cherchent à identifier des modèles ou des tendances récurrents à certaines périodes de l'année.
3. Préviation des mouvements futurs : en utilisant les tendances identifiées, les traders tentent de prévoir les mouvements futurs des prix et d'anticiper les périodes où les prix sont susceptibles d'augmenter ou de diminuer.
4. Mise en place de stratégies : en fonction de leurs prévisions, les traders mettent en place des stratégies d'achat ou de vente pour profiter des variations saisonnières.
5. Surveillance constante : les traders suivent de près les marchés pour s'assurer que les tendances saisonnières se manifestent conformément à leurs attentes. Ils peuvent ajuster leurs stratégies en fonction de l'évolution des conditions du marché.

Il est important de noter que le trading saisonnier n'est pas infaillible et comporte des risques similaires à d'autres formes de trading. Les marchés financiers sont influencés par de nombreux facteurs, et les tendances saisonnières peuvent parfois être perturbées par des événements imprévus. Par conséquent, il est conseillé aux traders saisonniers de diversifier leurs stratégies et d'utiliser d'autres formes d'analyse pour prendre des décisions éclairées.



BURKINA FASO : +226 23 33 14 83



CÔTE D'IVOIRE : +225 20 30 75 15



MALI : +223 20 70 59 00



TOGO : +228 22 20 82 82

Avertissement:

Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif et ne pourraient être considérées comme une incitation d'investissement. Elles ont été obtenues de sources considérées fiables mais ne peuvent pas être garanties quant à leur précision par notre SGI. Par conséquent, nous nous désengageons de toute responsabilité quant à l'inexactitude ou omission de certaines données.

